

L'opposition demande le retrait du projet de loi sur la retraite

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3998 - Mardi 18 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Ligue 1

La JS Kabylie résilie le contrat de l'entraîneur Mouassa

Page 24

Premier jour de grève dans l'Education

Un taux de suivi «satisfaisant», selon les syndicats

Page 3

L'entente pour le pire

Par Mohamed Habili

La diplomatie britannique donne le sentiment d'inaugurer un nouveau style, à défaut d'une nouvelle doctrine, où il s'agit pour l'essentiel de dire haut et fort ce que les Etats-Unis pensent tout bas, ou alors que ceux-ci expriment mais en y mettant quelques bémols. On en aurait dit autant de la diplomatie française si la venue de Jean-Marc Ayrault n'avait pas correspondu à un adoucissement de tonalité relativement à la grande affaire du moment, le conflit syrien, et d'abord par l'abandon de l'exigence du départ de Bachar Al Assad dont elle faisait la condition sine qua non sous la houlette de son prédécesseur, Laurent Fabius. Au cours des premiers mois de la guerre en Syrie, la France et la Grande-Bretagne défendaient mordicus l'idée d'une intervention armée contre le régime syrien, de même nature que celle qui s'était produite, à leur initiative d'ailleurs, contre le régime de Kaddafi. On sait bien que si les Etats-Unis les avaient suivis comme ils l'avaient fait en 2011 dans le cas de la Libye, le monde serait plongé aujourd'hui dans une troisième guerre mondiale. Cette entente cordiale pour le pire est d'autant plus remarquable que ces deux-là sont en désaccord à peu près sur tout le reste, en particulier sur l'Europe, davantage maintenant que la Grande-Bretagne a pris la décision de quitter l'Union européenne. Si ça n'avait tenu qu'à la France, la Grande-Bretagne aurait déjà toutes les raisons de regretter le Brexit.

Suite en page 3

Accord entre FCE et BNA pour l'accès aux crédits bancaires

Des facilités pour les femmes entrepreneurs



Désormais le crédit bancaire ne constituera plus une entrave pour les femmes entrepreneurs, une contrainte soulevée tant de fois par ces femmes d'affaires, et ce, à la lumière d'un accord de partenariat signé hier par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) avec la Banque nationale d'Algérie (BNA), portant création d'un dispositif pour favoriser l'accès des femmes entrepreneurs au crédit bancaire. Page 2

Viande de mouton de l'Aïd El Adha

La putréfaction causée par le surdosage en compléments alimentaires

Page 4

Pièce de théâtre de William Shakespeare

«Jules César» présentée en tamazight à Alger

Page 13

Accord entre FCE et BNA pour l'accès aux crédits bancaires

Des facilités pour les femmes entrepreneurs

■ Désormais le crédit bancaire ne constituera plus une entrave pour les femmes entrepreneurs, une contrainte soulevée tant de fois par ces femmes d'affaires, et ce, à la lumière d'un accord de partenariat signé hier par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) avec la Banque nationale d'Algérie (BNA), portant création d'un dispositif pour favoriser l'accès des femmes entrepreneurs au crédit bancaire.

Par Louiza Ait Ramdane

Il s'agit de la création d'un guichet au niveau de la Banque nationale d'Algérie qui s'occupera du traitement et de l'attribution des crédits aux femmes entrepreneurs. «C'est une première en Algérie. Ce dispositif permettra un accès facile aux crédits bancaires par les femmes entrepreneurs», déclare le chef du FCE, Ali Haddad en marge d'une rencontre organisée par le FCE sur «L'entrepreneuriat féminin». Ce nouveau dispositif sera généralisé au niveau de toutes les banques algériennes, indique-t-il encore. «Ce dispositif permettra d'encourager celles qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, en facilitant leur accès à un prêt bancaire pour réaliser leur projet», explique le P-DG de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Achour Aboud, en marge de la signature d'accord avec le FCE. Concernant les délais de traitement des dossiers ainsi que l'attribution des crédits, le P-DG de la BNA explique que suite à sa mise en place, le délai de traitement de la demande ne dépassera un mois. L'ouverture de ce guichet spécial pour les femmes qui désirent lancer un projet économique garantira la transparence totale et plus de crédibilité dans le traitement des dossiers liés aux crédits, ajoute-t-il.

Un autre protocole de partenariat a été signé par le FCE et le ministère de la Solidarité nationale en marge de la rencontre, concernant l'entrepreneuriat féminin.

Faiblesse du nombre des femmes chefs d'entreprise en Algérie

La participation des femmes pour la création d'entreprises est de moins de 13% contre 87% pour les hommes, regrette le chef du forum d'entreprise, Ali Haddad. Malgré une évolution significative ces dernières années, il relève que le nombre de femmes qui optent pour l'entrepreneuriat reste «négligeable» dans notre pays, ajoute-t-il. «Il a doublé par rapport à 2005, mais reste encore insuffisant compte tenu des mécanismes lancés par le gouvernement pour soutenir les investissements féminins et du nombre important de femmes diplômées, soit 70% de l'ensemble des diplômés», estime-t-il. Des nouveaux diplômés chaque année sont des femmes, mais malheureusement, peu d'entre elles réussissent leur insertion professionnellement se

tourner vers l'entrepreneuriat, regrette encore le chef de FCE. Selon les derniers chiffres de l'ONS révélés par Ali Haddad, jusqu'à fin 2015, l'Algérie comptait seulement 136 204 femmes d'affaires. Des disparités sont plus criantes en milieu rural. Pour toutes ces raisons, indique-t-il, les femmes doivent avoir plus d'audace pour oser l'entrepreneuriat. «Nous sommes déterminés à travailler durement pour que les femmes réalisent leurs idées, leurs projets et investissements».

C'est pourquoi, l'intervenant appelle les pouvoirs publics à encourager par tous les moyens l'entrepreneuriat féminin, à soutenir la création d'entreprises par les femmes et concevoir, ajoute-t-il, des dispositifs spécifiques adaptés aux besoins de ces entreprises. A la fin de son discours, Ali Haddad tient à rendre hommage à des femmes entrepreneurs exemplaires. Pour sa part, Aida Kabouya, présidente de la commission Femmes chefs d'entreprise, appelle à une implication de tous les acteurs, socio-économiques pour permettre à la femme algérienne de participer au développement de l'économie nationale et création de richesses. Etait présent également à la conférence, le ministre de la Communication Hamid



Grine, qui relève pour sa part que la femme occupe une place plus qu'honorable dans son secteur. Selon lui, le nombre de femmes cadres supérieurs est plus élevé que celui des hommes. Intervenant à l'occa-

sion, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd appelle à plus de facilitations pour les femmes dans le domaine économique. Il s'agit de libérer les crédits bancaires qui

constituent une entrave majeure pour l'investissement, mais aussi lutter contre la discrimination. Selon le SG de l'UGTA, «les femmes occupent 10 000 postes d'emploi»

L. A. R.

La commission de l'APN tente d'écouter toutes les parties

L'opposition demande le retrait du projet de loi sur la retraite

Le gouvernement continue de défendre la décision validée lors de la dernière tripartite et en Conseil des ministres portant suppression de la retraite proportionnelle malgré le débrayage de plusieurs syndicats de la Fonction publique, dont ceux de l'Education nationale qui ont entamé hier une grève de deux jours. L'Exécutif ne compte pas reculer sur la réforme de la retraite portant fixation de l'âge de départ à 60 ans, ce qui met fin à la formule de la retraite sans condition d'âge. Cependant, pour le cas des travailleurs qui ont cumulé 32 ans de service, donc de cotisations, ils estiment que c'est «inadmissible» qu'ils ne peuvent bénéficier de la retraite anticipée. Les arguments avancés par le gouvernement sont financiers car avec les retombées de la chute des prix du pétrole sur la situation financière, il est indiqué que la Caisse nationale de la retraite n'est plus en mesure d'assumer les départs à la retraite sans condition d'âge. Le nouveau projet de loi relatif à la retraite validé par le Conseil des ministres est au niveau de la commission de la santé à l'APN. Une commission composée de différents partis politiques siégeant à l'APN. L'exposé du ministre du Travail dimanche devant les membres de cette commission n'a pas convaincu l'opposition, dont le Parti des travailleurs, le FFS et ceux de l'Alliance verte. Ainsi, des députés ont demandé le retrait de ce texte alors qu'au

sein de la majorité, certains ont demandé un report afin d'écouter toutes les parties concernées, dont les syndicats autonomes. A cet effet, la Commission de la santé a poursuivi hier l'examen du projet de loi relatif à la retraite en écoutant le représentant de l'Ugta.

Pour aujourd'hui, la Commission de l'APN écoutera le président de l'Union nationale des médecins de la santé publique, le président du conseil national pour les professeurs de l'enseignement secondaire et technique, le président du conseil national pour les professeurs de l'enseignement supérieur, le président de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation et la formation, du président du syndicat national des travailleurs de l'éducation ainsi que le président du Syndicat national indépendant, aux utilisateurs de l'administration publique.

Le ministre du Travail Mohamed El Ghazi avait indiqué dimanche que la retraite proportionnelle et sans condition d'âge a lourdement affecté le système de retraite avec plus de 916 000 retraités (52%) et 405 milliards de DA de dépenses annuellement.

Il a indiqué aussi qu'au regard de l'évolution de l'espérance de vie qui est passée en 2015 de 62,5 ans à 77,1 ans et en vue de préserver le système national de retraite et garantir sa pérennité, le gouvernement a envisagé un projet de loi pour la réforme du

système de retraite en concertation avec les partenaires sociaux lors de la tripartite du 5 juin dernier.

Le ministre a expliqué que le texte définit les règles concernant les travailleurs occupant des postes à haute pénibilité qui leur permettent de bénéficier d'une retraite avant l'âge de 60 ans. Selon le ministre un décret exécutif déterminera ces règles et les catégories de travailleurs devant bénéficier de cette mesure ainsi que les travailleurs exerçant dans des métiers hautement qualifiés et déficitaires qui auront la possibilité, à leur demande, d'exercer au-delà de l'âge de la retraite en contrepartie d'avantages liés à leurs pensions de retraite. Une telle mesure assurera, selon lui, le transfert des compétences et du savoir-faire entre les générations. Les nouvelles dispositions pour l'annulation de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017.

Il est à noter que l'Ugta a ouvert un chantier pour classer les métiers à haute pénibilité, mais avant la fixation finale de ses métiers, la balle est dans le camp des députés qui se trouvent face à une grogne des syndicats. Ce texte sensible intervient aussi au moment où les partis se préparent déjà pour les élections législatives, ce qui ouvre la voie à la politisation du dossier de la retraite.

Nacera Chennafi

Premier jour de grève dans l'Education

Un taux de suivi «satisfaisant», selon les syndicats

■ Le premier jour de grève à laquelle ont appelé les syndicats de l'Education à travers le territoire national a connu un taux de participation appréciable dans plusieurs établissements.

Par Yacine Djadel

Selon M. Meriane, SG du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le mouvement de protestation des enseignants, pour le premier jour, a eu un bon répondant dans la plupart des wilayas. Ayant également pris attache avec quelques enseignants au niveau d'Alger, tous, parmi les partisans de la grève, se sont accordés à dire que c'est au niveau du secondaire qu'il ya eu un grand taux de suivi. Les collèges également ont connu un écho favorable à la grève, excepté les contractuels qui, eux contre toute attente, étaient contre. S'agissant du palier primaire, plus de la moitié des établissements ont préféré donner des cours. On peut dire que 50% des établissements ont suivi la grève. Le nouveau bras de fer opposant une fois de plus les principaux syndicats de l'Education à la tutelle s'annonce très chaud. Pour cause, un dialogue de sourds s'est installé entre les deux parties. Pour le ministère de l'Education nationale, la satisfaction de la principale revendication, soit l'annulation de la retraite sans condition d'âge, relèverait plutôt du gouvernement que de son département, tel que l'a déclaré M^{me} Benghebrit. Ce qui est quelque



part vrai. Néanmoins pour le corps syndical, outre ce droit bafoué, il reste des milliers d'autres revendications, non satisfaites jusqu'à présent. Que de discours, dira-t-on. Pour Idir Achour, représentant du Conseil des lycées d'Alger (CLA), le secteur de l'Education est carrément paralysé. Ainsi, à peine la rentrée scolaire entamée, la perturbation des élèves suite à ces chamboulements liés aux grèves est de fait assurée. Un point sur lequel la ministre n'a pas manqué d'insister avant-hier, appelant à l'annulation de la grève et mettant les enseignants grévistes devant leurs responsabilités et leurs engagements. A ce propos, les

enseignant du sud du pays semblent avoir entendu cet appel, puisque dans ces wilayas le suivi de la grève a été insignifiant, mitigé même.

Un suivi de grève mitigé dans de le sud du pays

La grève des 17 et 18 octobre courant à laquelle ont appelé différents organismes syndicaux pour soulever des revendications socioprofessionnelles a connu, hier, un suivi mitigé dans certaines wilayas du sud du pays. Selon des journalistes de l'APS sur place, dans la wilaya de Ouargla, par exemple, seuls 12 sur 23 enseignants ont répondu

à l'appel de la grève dans divers établissements éducatifs, a-t-on signalé à la direction locale du secteur de l'Education. Par contre, les cours se déroulent normalement dans d'autres établissements, où aucun gréviste n'a été signalé dans la matinée entre enseignants et administratifs. Toutefois, pour la wilaya de Laghouat, la grève a été partiellement suivie par les enseignants et administratifs relevant des trois paliers scolaires. Des chiffres qui indiquent à quel point les avis sont partagés et difficilement tranchés au sein de la communauté des enseignants dans ces régions du pays.

Y. D.

Suivi mitigé dans l'ouest du pays

Les taux de suivi du mot d'ordre de grève auquel a appelé une Intersyndicale représentant divers secteurs d'activité ont été mitigés lundi dans l'ouest du pays, au premier jour du débrayage, a-t-on constaté. Si les syndicats autonomes annoncent des taux variant entre 45 et 95%, les directions de l'éducation, pour leur part, estiment que le débrayage a été «peu suivi». Dans la wilaya d'Oran, les syndicats autonomes ont annoncé un taux de suivi de grève variant entre 65 et 95%, notamment dans les établissements de l'enseignement secondaire et moyen, et un taux allant de 35 à 50% pour le cycle primaire. De son côté, la direction de l'éduca-

tion de la wilaya d'Oran estime que le suivi de la grève est «faible», sans annoncer un quelconque taux. Dans la wilaya de Tlemcen, le taux de suivi global avancé par la Direction de l'éducation ne dépasse pas les 11,31% pour les trois cycles, alors que les syndicats autonomes annoncent un taux de suivi de 45% en milieu de journée. A Mostaganem, l'administration a indiqué que le taux de suivi global du débrayage est de 36% au niveau des trois paliers alors que les syndicats autonomes annoncent un taux variant entre 70 et 80% pour cette première matinée. A Saïda, les 12 syndicats autonomes parlent d'un taux de suivi de 45%

contre 13,92% pour la direction de l'éducation. C'est le cas également à Mascara et à Tissemsilt où l'écart entre les deux parties est important en matière d'estimation du taux de suivi du débrayage. Dans cette dernière wilaya, le débrayage aurait touché 2,18% des personnels du secteur de la santé, selon une source locale. L'Intersyndicale revendique l'annulation de la suppression de la retraite proportionnelle et l'association des partenaires sociaux dans l'élaboration du nouveau code du travail, ainsi que la protection et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs.

R. O.

Grève de l'Intersyndicale à Béjaïa Plusieurs secteurs ont été touchés

Plusieurs secteurs ont été touchés, hier, par la grève à laquelle ont appelé les syndicats autonomes dans le cadre de l'Intersyndicale. C'est le cas des secteurs de la Santé, de l'Education, de l'administration, etc. Hier, des EPH, EPSP, des établissements scolaires, notamment les lycées, des administrations (APC) ont été touchés par un mouvement de grève cyclique qui a débuté par deux jours de grève (hier et aujourd'hui). En fait, de nombreux lycées ont été paralysés. Selon le coordonnateur du Cnapeste de Béjaïa, Slimane Zenati, dont le syndicat est partie prenante de la grève parmi de nom-

breux autres syndicats, «l'adhésion à ce mouvement de protestation contre le nouveau projet du code du travail et la réforme des retraites par la suppression de la retraite anticipée est sans condition d'âge, est suivi à 85% dans le secteur de l'éducation». «Plusieurs secteurs ont été touchés», a-t-il également déclaré. Pour rappel, six syndicats autonomes ont boycotté la rencontre à laquelle a appelé la ministre de l'Education samedi dernier. Ils veulent à travers ce mouvement de protestation «sauvegarder» l'un des acquis les plus chers au monde du travail et aux travailleurs en général. «Il s'agit de

défendre aussi le pouvoir d'achat», selon les travailleurs. Pour M. Zenati, «la suppression de la retraite anticipée veut dire la fin des recrutements, donc le début du capitalisme sauvage». Le syndicaliste a exhorté le gouvernement «à revoir sa copie» à ce sujet. Au niveau de l'EPH et EPSP de Kherrata, la grève a été suivie à 95%. Hormis le service des urgences qui a fonctionné normalement, les autres services étaient totalement paralysés. Les travailleurs réclament «le maintien de la retraite anticipée et l'amélioration du pouvoir d'achat».

H.C.

LA QUESTION DU JOUR

L'entente pour le pire

suite de la page Une

Mais il y a l'Allemagne, qui ne manque jamais de bons motifs de contrarier les pulsions antibritanniques de la France. La France d'aujourd'hui est atlantiste, au mépris de sa tradition gaulle. Ce n'est pas sous Hollande ou Sarkozy qu'on l'aurait vue s'opposer à la guerre en Irak en 2003. Ils auraient été des émules de Tony Blair plutôt. Elle aurait fait campagne pour forcer la main des Etats-Unis, sans lesquels il n'est pas d'intervention possible, aidée bien sûr en cela par la Grande-Bretagne. Tout se passe aujourd'hui comme si elle était devenue d'autant plus interventionniste qu'elle ne l'avait pas été en 2003. La réunion de Londres, organisée à la suite de celle de Lausanne pour que les Etats-Unis informent leur pré carré de ce qui s'y était dit, en réalité pour prendre la mesure de leur engagement à leurs côtés pour le cas où les choses viennent à se gâter avec la Russie, a été l'occasion de parler de nouvelles sanctions économiques à prendre à l'encontre de celle-ci. On prend des mesures de ce genre soit parce qu'on ne veut pas de la guerre, soit parce qu'on estime que le moment n'est pas encore venu de la faire. Le problème, c'est que des sanctions économiques constituent par elles-mêmes un casus belli. On les prend contre un pays pour l'affaiblir peu à peu, dans une stratégie de guerre d'usure. L'attaque de Pearl Harbour en décembre 1941 est consécutive à des sanctions économiques imposées par les Etats-Unis au Japon, qui dès lors n'a pas estimé devoir y aller d'une déclaration de guerre dans les règles. La Russie probablement n'ira pas jusqu'à riposter dans ce style, d'autant qu'elle n'est ni aussi isolée ni aussi dépendante des livraisons étrangères que le Japon de l'époque. Mais qu'elle les vive comme des actes d'hostilité susceptibles de conduire à un état de guerre déclarée, cela est l'évidence même. La France et la Grande-Bretagne se font ses fourriers. C'est elles qui poussent à la roue, elles qui font dans la surenchère. Avec cette différence toutefois, et elle est de taille, les dirigeants britanniques, que ce soit ceux qui sont en poste ou ceux qui viendront ne feront pas la guerre sans le consentement de leurs concitoyens, lequel risque de leur manquer le moment venu, alors que pour leurs homologues français, ce qu'en pense le peuple français compte peut-être, mais n'est pas déterminant à leurs yeux. **M. H.**

CRMA Constantine Plus de 100 agriculteurs indemnisés

UN TOTAL de 107 agriculteurs dont les récoltes céréalières sinistrées durant la saison agricole 2015-2016 ont été indemnisés par la caisse régionale de mutualité agricole de la wilaya de Constantine, a indiqué lundi à l'APS son directeur Mourad Bendeda. L'opération qui vient d'être achevée a ciblé 67 agriculteurs assurés dont les récoltes ont été altérées par des incendies et 40 autres agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées par la chute de grêle relevant de différentes communes de la wilaya, a précisé le responsable.

L'opération d'indemnisation lancée au début du mois d'août dernier a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière globale estimée à 57 millions de dinars pour une superficie de 1.6 hectare affectée par la grêle et les incendies, selon le responsable. La superficie affectée par les chutes de grêle, enregistrée durant le mois d'avril dernier a été estimée à 1 290 hectares dont la plus grande partie endommagée a été signalée dans la commune d'Ain Smara (716 hectares), suivi de 290 hectares à Constantine, 110 hectares à El Khroub, 104 hectares et 70 autres à Ibn Ziad, a-t-il fait savoir, notant que l'enveloppe financière destinée à compenser ces dommages a atteint 24,5 millions de dinars.

S'agissant des pertes provoquées par les incendies, le responsable a ajouté que 396 hectares de céréales ont été détruits durant les mois de juillet et d'août derniers, soulignant que le montant financier réservé à l'indemnisation des agriculteurs concernés, s'élève à 32,5 millions de dinars. La commune d'Ain Abid a connu le plus grand incendie signalé dans la wilaya de Constantine, où 178 hectares de céréales ont été décimés alors que 133 hectares recensés à Beni H'midene et 40,5 hectares à Ibn Badis, a-t-il détaillé. M. Bendeda qui a appelé les agriculteurs de la wilaya à se rapprocher de la Caisse et à s'enquérir des procédures pour une assurance des récoltes et de l'élevage, a signalé dans ce contexte que le nombre d'agriculteurs assurés à la CRMA de Constantine est de 2 000 agriculteurs, toutes cultures confondues dont près de 1 800 céréaliculteurs. Ce chiffre, a-t-il précisé, est appelé à s'accroître l'année prochaine à la faveur des campagnes de sensibilisation prévues avec la collaboration de la direction des services agricoles (DSA), la chambre de l'agriculture et la coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS).

Younès F.

Viande de mouton de l'Aïd El Adha

La putréfaction causée par le surdosage en compléments alimentaires

■ Les résultats de l'enquête sur la putréfaction de la viande de mouton de l'Aïd El Adha ont révélé un surdosage de compléments alimentaires administrés aux bêtes et ayant engendré ce phénomène, a indiqué, dimanche à Constantine, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum.

Par Selma B.

Au cours d'une conférence de presse, tenue en marge de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, à la maison de culture Malek-Haddad, le ministre a précisé que tous les résultats des analyses obtenus jusqu'ici dans le cadre de l'enquête ouverte par son département, sur la putréfaction de la viande de moutons, notamment des analyses effectuées dans des laboratoires de la Gendarmerie nationale et le laboratoire central vétérinaire, ont unanimement révélé un surdosage de compléments alimentaires ajoutés aux fourrages. Affirmant que ce phénomène n'a aucune incidence sur la santé humaine, le ministre a souligné que les spéculateurs «n'hésitent pas à utiliser des techniques d'enrichisse-



Ph/E. Soraya/J.A.

ments douteuses». Au cours de cette journée, les ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et des Ressources en eau et de l'Environnement, respectivement, Abdeslam Chelghoum, et Abdelkader Ouali, ont également donné le coup d'envoi officiel de la campagne nationale labours-semailles pour la saison 2016-2017 depuis une exploitation agricole dans la commune d'Ain S'mara. M. Chelghoum a indiqué que tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour assurer «la pleine réussite» de cette campagne soulignant la mise en place d'un dispositif de suivi du déroulement de la saison agricole 2016-2017 à l'échelle centrale et locale, prêts à intervenir en cas de sécheresse prolongée, dans l'objectif de préserver la production agricole.

S. B./APS

Oran

Une quinzaine de femmes au concours de la «meilleure boulangère rurale»

Une quinzaine de femmes ont pris part lundi à un concours de la «meilleure boulangère rurale», organisé par la direction du tourisme de la wilaya d'Oran, en prévision du premier carrefour de la boulangerie, prévu entre le 19 et 22 octobre en cours. Le concours, organisé au centre de formation professionnelle de la cité Djamel Eddine, a connu un grand engouement parmi les artisans boulangers, qui se sont déplacés pour apprécier et découvrir les différents types de pain proposés par les participantes. «Ce concours a révélé une grande richesse du patrimoine culinaire oranais, vu la diversité

des produits proposés», a souligné le président de la commission de ce concours, Rachid Bendouda, ajoutant qu'il œuvrera, en tant que chef du service du tourisme et de l'artisanat au niveau de la direction du tourisme d'Oran, à permettre à ces femmes pour commercialiser leurs pains au niveau des hôtels et restaurants. «La plus jeune des participantes est âgée de 68 ans alors que la doyenne a 90 ans», précise Rachid Bendouda, se réjouissant de cette participation «de qualité» de ces femmes prêtes à transmettre tous les secrets de la cuisine traditionnelle aux futures générations. Il s'agit

du troisième concours, organisé en prévision du carrefour de la boulangerie, après ceux du meilleur artisan boulanger et du meilleur apprenti boulanger, qui ont enregistré la participation d'une vingtaine de candidats. La remise des prix aux lauréats se fera jeudi, en marge de cette manifestation dédiée à la boulangerie, prévue à la Maison de l'artisanat de Hai Essabah. Quatre critères ont été retenus pour la sélection des lauréats, à savoir l'hygiène, la qualité de la pâte, la cuisson et la présentation, a noté le même responsable.

Yanis G.

Tizi Ouzou/Entre janvier et septembre

11 000 placements réalisés par l'AWEM

L'agence de wilaya de l'emploi (AWEM) de Tizi Ouzou a réalisé 11 086 placements classiques sur le marché local de l'emploi durant les neuf premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris lundi de son chef, Yazid Tizerarine. Jusqu'au 30 septembre dernier, l'objectif de 12 000 placements fixé pour la wilaya a été atteint à 90% et l'AWEM avec ses 10 agences locales ambitionne d'aller jusqu'à 14 000 insertions au 31 décembre 2016 avec un taux de concrétisation des objectifs de 110%, a-t-il fait savoir. Durant cette même période, les offres d'emploi enregistrées dans différents secteurs d'activité sont au nombre de 14 406 dont 3 320 non satisfaites pour absence de profil demandé

ou rejet des postes proposés aux demandeurs d'emploi lorsqu'il s'agit du secteur privé, a-t-il précisé. M. Tizerarine a relevé une hausse de la demande pour l'année en cours avec un total de 44 227 nouvelles inscriptions enregistrées à travers la wilaya de Tizi Ouzou jusqu'à la fin du mois dernier contre 36 000 demandes recensées en 2015. Le mois de septembre a été marqué par une affluence particulière des primo-demandeurs d'emploi parmi les nouveaux diplômés de l'université et du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels avec un total de 5 190 demandes formulées contre 4 300 le mois d'août, a-t-il affirmé. «La demande d'emploi a connu une certaine régression durant le premier

semestre de l'année 2016 et la progression a été constatée à partir de juillet dernier avec l'arrivée des nouveaux diplômés universitaires et de la formation professionnelle, a-t-il fait remarquer. En sus des placements classiques, l'AWEM a inséré entre janvier et septembre 2 518 demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), ainsi que 1 638 autres dans le cadre du contrat de travail aidé, a-t-il ajouté. Au volet de la nouvelle politique d'accompagnement des demandeurs d'emploi, 63 ateliers CV (curriculum vitae) ont été organisés par l'agence de wilaya et ses annexes au niveau des daïras au profit de 588 jeunes requérants dont 408 universitaires, 176

diplômés de la formation professionnelle et quatre postulants sans qualification, a indiqué le chef d'agence. L'objectif de ces ateliers est d'initier les jeunes demandeurs d'emploi sur la rédaction d'une demande d'emploi, un CV ou une lettre de motivation, les méthodes de recherche d'emploi et de réussite dans un entretien d'embauche, a-t-il expliqué. Il a annoncé, par ailleurs, l'organisation de journées portes ouvertes sur les différents dispositifs de l'emploi et les facilités accordées aux employeurs à partir de novembre prochain, en plus de l'élargissement des ateliers CV vers les organismes de formation, principalement l'université.

Hasni Y.

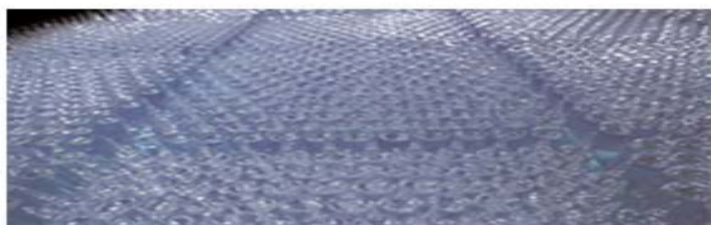
Au 1^{er} semestre

Hausse des prix à la production industrielle publique

■ Les prix à la production industrielle publique ont augmenté de 5,2% au 1^{er} semestre 2016 par rapport au même semestre de 2015, avec une nette hausse pour l'industrie des mines et carrières, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Par Salem K.

L'indice des prix à la production industrielle du secteur public national (hors hydrocarbures) mesure l'évolution des prix (sortie d'usine) des biens vendus sur le marché intérieur (les produits destinés à l'exportation ne sont pas pris en considération). Entre janvier et fin juin 2016, les prix à la production dans le secteur des mines et carrières ont confirmé leur hausse avec un taux d'évolution de 28,7% par rapport à la même période de 2015. A l'exception de l'extraction du sel dont les prix se sont presque stabilisés (-0,1%), le reste des prix à la production dans ce secteur a affiché des augmentations, notamment pour l'extraction du minerai de fer (+104,2%), du phosphate (+19,6%) et des matières minérales (+14,6%). Dans le secteur énergie, les prix à la production dans la filière électricité a marqué une hausse de 14,1% entre



Ph. > D. R.

les deux périodes de comparaison. De leur côté, les prix à la production des produits agroalimentaires, tabacs et allumettes ont grimpé de 6,6%. Cette hausse a été tirée par les prix dans l'industrie des tabacs et allumettes (+27,8%) et les produits et aliments des animaux (+4,6%). Les prix à la production des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMMEE) ont progressé de 2% du fait notamment d'une hausse de 30,5% des prix de la branche «biens de consumma-

tion mécaniques» et de 14,2% des métaux non ferreux. Dans les industries des matériaux de construction, céramique et verre, les prix ont connu une légère hausse de 1,5% induite par une augmentation des prix des produits rouges (+2,5%) et des liants hydrauliques (+1,6%). Une hausse de 1,5% a aussi caractérisé les prix de l'industrie du bois en raison d'une augmentation de 2,6% des prix de la menuiserie générale.

Pour le reste des branches d'activité industrielle, à savoir

celles des textile et confection, cuirs et chaussures ainsi que du caoutchouc et plastiques, leur prix à la production s'est stabilisé durant le 1^{er} semestre 2016 par rapport au 1^{er} semestre 2015. Concernant les prix à la production durant le deuxième Trimestre 2016, ils ont grimpé de 0,9% par rapport au premier Trimestre 2016. Cette hausse trimestrielle s'explique notamment par une augmentation des prix à la production des mines et carrières (+1,9%), de la branche électricité (+8,6%), et des indus-

tries agroalimentaires (+0,8%). Le secteur public industriel en Algérie compte 390 filiales (relevant de 12 groupes) et entreprises réparties en 11 secteurs et 50 branches d'activité. L'enquête de l'ONS intègre l'ensemble de ces entreprises avec les 213 produits inscrits à la nomenclature nationale des produits et activités industrielles.

S. K./APS

Sur les 8 premiers mois Les importations de sucre en hausse

LA FACTURE d'importation de sucre s'est chiffrée à 570,78 millions de dollars (usd) durant les huit premiers mois de 2016, contre 521,8 millions usd à la même période de 2015, soit une hausse de 9,4%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, lactose, fructose...) ont augmenté à 1,45 million de tonne (Mt) contre 1,3 Mt (+12,5%) sur les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La hausse de la facture s'explique par une augmentation des quantités importées, alors que les prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire ont connu une baisse. En effet, les prix moyens à l'importation du sucre roux ont été de 359 dollars/tonne (usd/t) au 1^{er} semestre 2016 contre 382 dollars au même semestre 2015 (-6,02%), tandis que ceux du sucre blanc ont également baissé à 516 usd/t contre 522 usd/t (-1,15%).

R. E.

May G.

Forum africain d'investissement d'Alger

L'énergie et le numérique au menu

L'énergie, la sécurité alimentaire et le numérique sont les trois principaux thèmes retenus pour le Forum africain d'investissement et d'affaires qui se tiendra du 3 au 5 décembre prochain à Alger. C'est ce qu'ont indiqué, dimanche, des représentants du Forum des chefs d'entreprise (FCE) lors d'une rencontre avec des délégations de représentations diplomatiques accréditées à Alger, tenue dans le cadre de la 3^e édition du programme «Marhaba» initiée par le ministère des Affaires étrangères et destinée aux diplomates étrangers nouvellement affectés. Le FCE a relevé, lors de cette rencontre, les opportunités de croissance que peuvent tirer les économies africaines à partir de la promotion d'investissements directs interafricains. Le vice-président de la commission économique de cette organisation patronale, Brahim Benabdeslem, a fortement insisté sur «l'africanité» de l'Algérie en affirmant que

le développement du pays ne peut être vu en dehors de l'intensification des relations économiques avec les autres pays africains. Selon lui, l'Afrique doit être perçue comme un potentiel de développement et non pas seulement comme un marché d'écoulement de marchandises. C'est cette vision qui sera mise en relief lors du Forum africain d'investissement et d'affaires prévue en décembre à Alger. A ce propos, il a considéré qu'il était tout à fait légitime pour l'Algérie, plus grand pays d'Afrique, d'organiser le premier forum du genre qui devra drainer jusqu'à 2 000 participants de tous les pays du continent. Il sera question de débattre de trois thématiques principales qui sont la sécurité énergétique et l'électrification de l'Afrique, un dossier où «beaucoup d'affaires peuvent être développées», la sécurité alimentaire et aussi le numérique. C'est dans ce sens que M. Benabdeslem a évoqué les

potentialités d'investissements de l'Algérie pour contribuer dans l'électrification de certaines parties de l'Afrique. Le FCE a également souhaité que l'Algérie puisse tirer profit de l'expérience du Kenya dans le domaine du numérique : une expérience de réussite «à partager en Algérie et en Afrique». Lors de cette rencontre avec le corps diplomatique étranger en Algérie, les représentants du FCE ont aussi évoqué le rôle du secteur privé national en Algérie. Une économie algérienne «à dominante privée» puisque les 3/4 de la valeur ajoutée nationale hors hydrocarbures sont assurés par les PME/PMI et les grandes entreprises du secteur privé, ont-ils observé. Ils ont alors indiqué aux diplomates que des filières industrielles en Algérie étaient quasiment dominées par le secteur privé tels l'industrie agroalimentaire, l'électronique et l'industrie pharmaceutique.

Algérie-Chine Examen des modalités de financement du projet du port d'El Hamdania

LES MODALITÉS de financement du projet du port centre prévu à El Hamdania (Tipaza) ont été examinées, dimanche à Alger, par le ministre des Finances Hadji Baba Ammi et le vice-ministre chinois du Commerce Qian Keming, a indiqué un communiqué du ministère. Cette future infrastructure portuaire sera réalisée par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises qui sont CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company). En outre, les deux parties ont passé en revue les questions d'intérêt commun et particulièrement la coopération économique et financière entre l'Algérie et la Chine, ainsi que les voies et moyens de développer cette coopération, souligne la même source. M. Baba Ammi et le responsable chinois ont également abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine financier. M. Keming qui effectue une visite de trois jours en Algérie, est accompagné d'une importante délégation.

Lamine h.

Sétif

Achèvement de la restauration du terrain réplique du stade 8-Mai 1945

■ Les travaux de rénovation et de réaménagement du terrain réplique du stade 8-Mai 1945 de la ville de Sétif sont intégralement achevés, a indiqué le directeur de l'Office du parc omnisport de la wilaya (OPOW).

Par Amar G.

« Les travaux dont l'enveloppe est estimée à 70 millions de dinars sont finalement parachevés ce dimanche à 100 % », a affirmé à l'APS M. Tahar Amrio, qualifiant cette réalisation avant même l'expiration des délais contractés d'«exploit». Cette enveloppe financière accordée, a-t-il précisé, par la DJS (direction de la jeunesse et des sports), a permis l'achèvement de la pose d'une pelouse synthétique dernière génération, l'éclairage et l'aménagement extérieur de cette structure annexe du stade 8-Mai 1945, située au centre ville de Sétif, et jouxtant l'université Ferhat-Abbès, ce qui offrira, sans doute, aux étudiants et aux jeunes de la capitale des Hauts plateaux, un espace de qualité pour la pratique sportive. M. Amrio, a également, fait savoir que cette même enceinte sportive, sera confortée par deux autres terrains réplique en pelouse synthétique, qui avaient nécessité un investissement de 140 millions de dinars puisés du budget de la DJS, dont les travaux avancent à un rythme «très soutenu», et seront réceptionnés d'ici la fin du mois prochain. Le complexe sportif du 8-



Mai 1945, cet espace de prédilection des sportifs de toute une région, contribuera à promouvoir la pratique sportive et élargir la base des pratiquants du sport au niveau de la ville de Sidi El-Kheir, a-t-il poursuivi. La même source

a par ailleurs fait savoir que cette enceinte a bénéficié récemment d'une opération de restauration, de rénovation et de réaménagement de toutes ces annexes, compartiments et équipements dédiés aux activités sportives, à

l'instar de la piscine olympique, la salle omnisports, et le stade principale «arène de l'ESS», ainsi que les trois terrains réplique en gazon synthétique.

A. G./APS

Guelma

Plus de 84 000 ha pour la céréaliculture

Une superficie de 84 330 hectares a été réservée à Guelma à la céréaliculture, au titre de la saison agricole 2016-2017, a indiqué dimanche la direction des services agricoles (DSA). 36 000 hectares de cette superficie qui est pratiquement la même que celle emblavée la saison passée (84 300 hectares) sont des terres à haut rendement, 19 000 hectares à rendement moyen et le reste des terres à rendement disparate, selon les don-

nées de la DSA présentées durant l'exposition organisée à l'institut de technologie moyen agricole spécialisés (ITMAS), à l'occasion des Journées mondiales de l'alimentation et de la femme rurale. 6 160 hectares de cette surface totale seront réservés à la culture intensive de semences, selon les mêmes statistiques qui font état de 23 814 autres hectares consacrés à la culture des fourrages verts et 6 000 hectares aux

légumes secs. Toutes les conditions matérielles au bon déroulement de cette campagne de labours-semences ont été mobilisées, assure la direction des services agricoles. La célébration des Journées mondiales de l'alimentation et de la femme rurale a donné lieu à la présentation de communications sur la protection des aliments contre les risques d'intoxication.

Anis F.

Ghardaïa

L'Entreprise de transport urbain se déploie à Berriane, Guerrara et Metlili

L'Entreprise publique de Transport Urbain de Ghardaïa (ETU-G) va déployer son activité dans les périmètres urbains des dairas de Berriane, Guerrara et Metlili, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'entreprise. Ce déploiement de l'ETU-G dans ces grands pôles urbains de la wilaya (Guerrara, Metlili et Berriane) s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant à améliorer le service public et développer ses activités en renforçant son offre et sa compétitivité, a indiqué à l'APS le directeur général de l'ETU-G, Abdallah Babou. Neuf nouveaux bus seront réceptionnés avant la fin du mois courant et seront répartis équitablement à travers les trois pôles urbains précités pour assurer la liaison et le déplacement dans les différents quartiers de ces localités urbaines de la wilaya de Ghardaïa, a-t-il expliqué. Le tracé des lignes de bus dans ces zones urbanisées

a été étudié de manière rationnelle pour être mieux adaptés à la demande et répondre aux besoins des usagers des transports en commun, en tenant compte des nouvelles zones d'habitation et équipements publics et scolaires, a affirmé de son côté le directeur du transport de la wilaya, Mohamed Zouatine. Le lancement de ces nouveaux réseaux dans les périmètres urbains de Guerrara, Berriane et Metlili sera accompagné par le déploiement d'une signalétique et d'infrastructures d'information et de mobilier urbain, telles que les poteaux et abribus qui matérialiseront de manière claire et visible les différents arrêts et terminus de bus dans les itinéraires de ces centres urbains. Par cet investissement, l'ETU-G assurera un transport adéquat dans les différentes zones urbaines de la wilaya de Ghardaïa en pleine mutation et pallier aux déséquilibres entre l'augmentation constante

des usagers et le manque de moyen de transport public, assure le directeur du transport. Ce déploiement permettra également une meilleure fluidité des déplacements des citoyens dans les différentes cités et incitera les usagers à limiter l'utilisation des voitures individuelles, afin de décongestionner le trafic routier dans les différentes localités de la wilaya. Créés en juillet 2010 avec une dizaine de bus et une cinquantaine d'employés pour desservir, dans une première phase, les quartiers de la vallée du M'zab (quatre communes), l'ETU-Ghardaïa a connu un premier déploiement de ses activités dans la région d'El-Menea en mai 2013 avec une dizaine de bus. L'ETU-G compte actuellement une quarantaine de bus et emploie plus de 150 travailleurs. Une fois les nouveaux bus acquis, quelque 60 travailleurs seront recrutés, a-t-on fait savoir.

L. O.

Brèves

MILA- Accidents

DIX-SEPT personnes ont été blessées lors de 31 accidents de la circulation survenus la semaine dernière dans la wilaya de Mila, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile. Ces accidents ont été signalés entre la période allant du 9 jusqu'au 16 du mois d'octobre en cours, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué, soulignant que l'ensemble de victimes a été acheminé vers les structures de santé les plus proches pour bénéficier des soins nécessaires. Pas moins de 329 interventions liées aux missions de ces services ont été recensées durant la même période dont 150 opérations de secours, 124 concernant les malades, 31 pour le transport de blessés vers des établissements de santé en plus de 19 autres portant extinction de feux, selon la même source.

MASCARA – Education

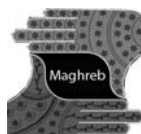
UNE OPÉRATION de réfection et de rééquipement et réfection de 59 établissements scolaires de la wilaya de Mascara a été effectuée dernièrement, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la direction de l'éducation. L'opération a touché 40 CEM, 12 lycées et 7 écoles primaires au titre du programme sectoriel de développement de l'exercice 2014 dans plusieurs communes de la wilaya. Les travaux ont porté sur le revêtement des toitures, l'étanchéité, la peinture intérieure et extérieure, la réfection des réseaux d'assainissement, le remplacement des réservoirs d'eau potable et autres.

ORAN - Nuisances sonores et environnementales

La direction de l'environnement de la wilaya d'Oran a traité quelque 14 plaintes de citoyens contre des artisans, installés dans le tissu urbain, causant des nuisances sonores et environnementales, a-t-on appris, dimanche, de la chef de service de l'environnement industriel Nawal Boussif. La Commission de contrôle et de surveillance des établissements classés pour la protection de l'environnement (CCED), dont le secrétariat est assuré par la direction de l'environnement, a procédé suite à ces plaintes, à la fermeture de quatre commerces et l'établissement de huit mises en demeure. Les fermetures concernent deux menuiseries, la première pour manque de sécurité et la deuxième pour exercice sans autorisation, ainsi qu'un lavage auto, qui déversait les huiles usagées dans les réseaux d'assainissement et un soudeur pour exercice sans autorisation et nuisance sonore.

TIZI-OUZOU- Actels mobiles

DES ACTELS Mobiles de la direction de Tizi-Ouzou d'Algérie Télécom, ont été créés par cet opérateur public de téléphonie dans plusieurs villages de la wilaya, dans le cadre de sa politique de proximité, a-t-on indiqué, dimanche dans un communiqué. Les villages concernés par cette opération lancée il y a quelques mois, sont notamment, Tala Athmane, Ait Ouaneche, Timeghras, Tassadort, a-t-on ajouté. Cette initiative a pour but d'informer les habitants de ces localités sur les différentes offres (IDOOM fixe, IDOOM adsl ...) ainsi que sur la variété des modes de paiement. Il s'agira également de «faciliter l'accès à la téléphonie et internet aux citoyens en leur assurant la prestation sur place», a-t-on rappelé.



Lutte antiterroriste

Londres formera à nouveau des soldats tunisiens

■ Une troupe de 40 militaires des forces armées du Royaume-Uni s'est rendue en Tunisie pour former les forces tunisiennes à même de leur permettre de mieux faire face au terrorisme, en particulier celui provenant du pays voisin, la Libye, a annoncé le ministre britannique de la défense, Michael Fallon, cité par un communiqué.

Par Mondji T.

Les forces armées britanniques vont assurer une nouvelle formation aux forces armées tunisiennes pour leur permettre de renforcer leurs capacités de lutter contre le terrorisme, a indiqué dimanche le ministre britannique de la Défense dans un communiqué. Une troupe de 40 militaires des forces armées du Royaume-Uni s'est rendue en Tunisie pour former les forces tunisiennes à même de leur permettre de mieux faire face au terrorisme, en particulier celui provenant du pays voisin, la Libye, a annoncé le ministre britannique de la Défense, Michael Fallon, cité par le communiqué. La formation, dirigée par la 4^e Brigade d'infanterie, implique à la fois des exercices théoriques et pratiques qui «aideront les Tunisiens à mieux protéger leurs frontières terrestres». Environ 200 soldats tunisiens sont concernés, a-t-il précisé.

Cette formation est la troisième du genre depuis l'attaque terroriste en juillet 2015 qui a fait 30 victimes britanniques sur une plage et dans un hôtel, en Tunisie. M. Fallon dit que Londres «est déterminée à soutenir» les Tunisiens à recouvrer la sécurité.

Depuis ces attaques, Londres a conseillé à ses ressortissants de ne pas se rendre en Tunisie pour du tourisme, ce qui a affecté l'industrie touristique du pays, représentant l'essentiel du potentiel économique. Des res-



ponsables tunisiens ont demandé à Londres, depuis quelques mois, de revoir cette instruction,

arguant que la situation du pays s'est «nettement améliorée». Une première troupe militaires britan-

nique a été envoyée à Tunis pour une mission similaire fin 2015, une deuxième en février dernier

M. T.

Tunisie

Arrestation d'un homme possédant un drone pour des liens avec Daech

Un homme possédant un drone a été arrêté pour des liens présumés avec le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (El/Daech), a indiqué dimanche le ministre de l'Intérieur tunisien. Une patrouille commune des brigades des recherches et investigations de la garde nationale à Jendouba et Tabarka a fait une descente, samedi, dans la

maison d'un habitant de Larmel, à Tabarka, âgé de 27 ans, à la suite d'informations selon lesquelles il était en possession d'un drone, selon l'agence de presse tunisienne TAP. Le ministre de l'Intérieur a précisé, dans un communiqué, qu'après la fouille de la maison, les brigades ont trouvé un drone équipé d'une caméra numérique, ainsi qu'un ordina-

teur et 6 feux d'artifice. Après la consultation du ministère public, la brigade des recherches et investigations de Jendouba a arrêté cet individu et ouvert une information judiciaire pour des soupçons d'appartenance à une organisation terroriste.

K. L.

Sahara occidental

La COPPPAL appelle l'ONU à la relance des négociations

La Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine et des Caraïbes (COPPPAL) a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc en vue de parvenir à une solution juste au Sahara occidental garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a rapporté l'agence Prensa Latina. «Nous appelons à une solution juste et définitive garantissant le droit du peuple sahraoui, frère à l'autodétermination et à liberté», a indiqué la COPPPAL à la fin de sa 34^e réunion tenue vendredi à Asuncion. La COPPPAL a également exprimé sa préoccupation quant à la situation dégradante dans les territoires occupés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). «Nous exprimons notre préoccupation quant à la situation du peuple frère sahraoui», a-t-elle dit. Elle a affirmé que «la question du Sahara occidental est un problème de décolonisation qui doit être résolu sur la base de l'application de l'autodétermination conformément à la doctrine de l'ONU». La COPPPAL a, en outre, réitéré son soutien à la lutte du Front Polisario et de la RASD pour l'indépendance, condamnant les violations des

droits de l'homme commises par le colonisateur marocain.

Marche mondiale des femmes

Une initiative pour la solidarité avec la femme sahraouie et contre l'occupation marocaine. Les participantes à la marche mondiale des femmes (MMF), organisée à Maputo (Mozambique), ont affirmé que cette initiative exprimait la solidarité des femmes du monde avec la femme sahraouie et dénonçait l'occupation marocaine au Sahara occidental. Les représentantes de quarante pays ayant pris part à la marche de solidarité avec la femme sahraouie ont clôturé samedi leurs rencontres qui ont porté sur plusieurs thèmes dont «l'autosuffisance alimentaire, la violence contre la femme, la solidarité avec les femmes du monde, la liberté de la femme et la femme réfugiée». La MMF a été une occasion pour élire la commission chargée de sa gestion au niveau des continents et une déléguée pour tout continent. Il a été procédé, dans ce sens, au renouvellement de confiance en la représentante de l'Union nationale de la

femme sahraouie dans la marche mondiale des femmes en tant que déléguée du Continent africain. Les participantes à la rencontre ont organisé dimanche une marche importante dans les rues de Maputo. La marche a été achevée par la lecture d'une recommandation dans laquelle elles ont souligné l'importance de donner le droit aux peuples de décider de leur sort.

«La France est appelée à adopter une position positive pour la solution du conflit»

Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Omar, a appelé la France à adopter une position «positive» à l'égard de la question du Sahara occidental occupé, l'exhortant à cesser de soutenir les thèses coloniales du Maroc, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS) dimanche. Le Chef du gouvernement sahraoui, qui s'exprimait samedi lors de la clôture de la 13^e édition du Festival international du cinéma au Sahara (Fisahara), a souligné que «la France est appelée à arrêter son soutien à l'occupation illégale du Maroc au Sahara occidental», appelant

d'autre part l'«Espagne à assumer les responsabilités historiques et éthiques envers le peuple sahraoui, en sa qualité de puissance administrante du territoire, selon le Droit international». Cette édition, a-t-il dit, se tient dans un contexte particulier, notamment après la récente escalade du Maroc et ses violations répétées de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 entre les parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc) dans la zone libérée d'Alguergarat au sud-ouest du Sahara occidental. «Nous appelons le Conseil de sécurité de l'ONU à agir pour arrêter la tension et la provocation et exercer des pressions sur le Maroc pour l'amener à respecter la légitimité internationale, afin d'éviter le retour aux hostilités dans la région», a-t-il averti. Le Premier ministre a rendu un hommage à la résistance pacifique menée par la population sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental, réitérant la détermination du peuple sahraoui à poursuivre sa lutte légitime pour faire aboutir ses droits légitimes à la liberté et l'indépendance sur l'ensemble du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Kamel L.



Irak

Lancement de la bataille pour Mossoul, bastion du groupe EI

■ Les forces irakiennes ont lancé hier l'offensive pour reprendre la ville de Mossoul, dernier bastion du groupe État islamique (EI) en Irak, une bataille dont l'issue sera «décisive» dans la guerre contre les jihadistes, selon Washington.

A 45 km au sud de Mossoul, près de la localité d'Al-Choura, un photographe de l'AFP a vu des colonnes de véhicules blindés de l'armée irakienne partir vers la ligne de front. L'ONU et des ONG humanitaires ont exprimé leur «préoccupation» pour les quelque 1,5 million d'habitants de la deuxième ville d'Irak, rappelant que «les familles sont exposées à un risque extrême d'être prises entre deux feux» ou d'être utilisées comme boucliers humains par les jihadistes. C'est



Ph. > D. R.

par une allocution officielle prononcée en pleine nuit à la télévision que le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a annoncé le lancement de cette bataille qui se prépare depuis des mois, avec le soutien d'une coalition internationale antijihadistes composée de 60 pays et conduite par les États-Unis. «Le temps de la victoire est venu et les opéra-

tions pour libérer Mossoul ont commencé», a déclaré M. Abadi. Quelque 30 000 forces fédérales irakiennes – armée, police, contre-terrorisme – sont impliquées. Les combats pourraient durer «des semaines voire plus», selon la coalition internationale. La deuxième ville du pays, située dans le Nord sur les bords du fleuve Tigre et peuplée majoritairement de musulmans sunnites, était tombée aux mains de l'EI en juin 2014. C'est à Mossoul que le leader de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, avait publiquement proclamé un «califat» sur des territoires conquis de manière éclair par les jihadistes en Irak et en Syrie entre 2014 et 2015. Fort de ses succès, le groupe extrémiste avait alors inspiré ou préparé des attaques notamment au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique. Il a depuis perdu une large partie de ces territoires –16% rien que cette année selon le groupe d'analyse de défense américain

IHS. En Irak, le gouvernement a notamment repris les cités de Fallouja et Ramadi. Le secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, a estimé que la bataille de Mossoul était «un moment décisif dans notre campagne pour infliger à l'EI une défaite durable». Le chef du gouvernement irakien n'a pas donné de précisions sur les opérations militaires lancées dans la nuit de dimanche à hier. Elles devraient dans un premier temps consister à traverser les lignes jihadistes pour gagner les abords de la ville avant un encerclement puis de violents combats de rues. Lourdemment armés, les jihadistes qui seraient entre 3 500 et 4 000 dans la ville, selon des estimations américaines, ont eu des mois pour se préparer à cet assaut et devraient avoir recours à des attentats à la bombe, voire des boucliers humains pour ralentir leurs ennemis. Bagdad et plusieurs localités d'Irak ont été secouées ces derniers jours par des attentats à la bombe, certains revendiqués par l'EI, qui ont fait près de 60 morts. La dernière attaque qui a eu lieu hier au sud de Bagdad a fait 10 morts. Le Premier ministre a précisé que seules l'armée et la police irakiennes entreraient dans Mossoul, alors que de nombreuses forces sont impliquées dans l'offensive. Les sunnites, minoritaires dans un Irak majoritairement chiite, craignent l'entrée dans la ville des puissantes milices paramilitaires chiites du Hachd al-Chaabi, soutenues par l'Iran, et accusées d'exactions contre les civils sunnites dans le passé. De leur côté des milliers de combattants kurdes irakiens progressaient hier en direction de villages tenus par des jihadistes à l'est de Mossoul. Sur le mont Zardak, un photographe de l'AFP a vu des combattants kurdes déployer des pièces d'artillerie. La coali-

tion internationale fournit elle un appui aérien et terrestre. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé hier qu'il était «hors de question» que la Turquie reste en dehors de l'opération, même si M. Abadi a exigé à plusieurs reprises le retrait des troupes turques d'Irak et rejeté leur participation à la reprise de Mossoul. L'armée irakienne a largué par les airs des milliers de tracts sur Mossoul pour donner des consignes de sécurité aux habitants. Mais les ONG Save the Children et le Conseil norvégien pour les réfugiés ont appelé à la mise en place de «couloirs sécurisés» pour que les populations puissent échapper aux combats et ne pas rester coincées sous les bombes, sans nourriture ni soins. 500 000 enfants sont menacés par les combats, selon Save the Children. Avant le début de l'opération, le président russe Vladimir Poutine a invité la coalition internationale à faire le maximum pour éviter des victimes civiles. Ces déclarations interviennent alors que les Occidentaux accusent la Russie de commettre des «crimes de guerre» en bombardant les civils d'Alep-est, la partie de la grande ville du nord de la Syrie contrôlée par les rebelles.

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault, dont le pays frappé par de sanglants attentats de l'EI est membre de la coalition internationale, a appelé à préparer les suites d'une éventuelle reconquête de Mossoul, notamment pour inclure toutes les composantes de la populations irakienne.

«Il faut qu'avec l'Irak soit discutés les termes d'une gestion politique inclusive» afin de non seulement «gagner la guerre mais aussi gagner la paix», a-t-il souligné.



Points chauds

Critiques

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump, le candidat Républicain à la présidentielle américaine, promet des rapports apaisés avec la Russie s'il venait à être élu, pour le moment les diplomates américains veulent au contraire continuer à détruire tout semblant de relations entre Washington et Moscou. En effet, en déplacement à Londres, le secrétaire d'État américain John Kerry a affirmé que les Occidentaux envisageaient de nouvelles sanctions économiques ciblées contre la Syrie et la Russie en réaction au siège d'Alep. «Nous envisageons des sanctions supplémentaires et nous voulons nous montrer clairs, le président [américain Barack] Obama n'a exclu aucune option pour le moment», a déclaré John Kerry à l'issue d'une réunion sur la Syrie avec les pays «affinitaires», c'est-à-dire uniquement les soutiens de la rébellion syrienne. Le ministre britannique des Affaires étrangères Boris Johnson a pour sa part déclaré que de «nombreuses mesures» avaient été proposées, «dont des mesures supplémentaires contre le régime et ses soutiens», lors d'un point de presse commun. «Ces mesures touchent les auteurs de ces crimes», a-t-il mis en garde. Kerry a qualifié les bombardements contre les civils à Alep de «crimes contre l'humanité», tandis que Boris Johnson a appelé Moscou à prendre pitié. Tout en affirmant que Barack Obama n'excluait aucune option, John Kerry a minimisé la possibilité d'une action militaire, ajoutant qu'il était de son devoir d'épuiser toutes les solutions diplomatiques. «Nous discutons de tous les mécanismes à notre disposition, mais je ne vois nulle part en Europe un grand appétit pour partir en guerre», a-t-il ajouté. Surtout que les Européens de leur côté sont opposés à une quelconque action militaire. Les ministres des Affaires étrangères des 28 pays de l'Union européenne, réunis cette semaine au Luxembourg notamment pour discuter du siège d'Alep en Syrie, n'envisagent pas de sanctions contre la Russie, alliée du régime de Bachar el-Assad, a déclaré la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini. «J'ai vu que cela a été beaucoup évoqué dans les médias, mais pas dans nos réunions. Dans aucune d'elles, la question n'a été soulevée par un seul État membre», a affirmé M^{me} Mogherini devant la presse à son arrivée à la réunion. Elle n'a toutefois pas exclu que soient discutées des sanctions complémentaires visant le régime Assad. Reste à savoir si les Américains feront pression sur les Européens pour alourdir la pression face à Moscou ou si au contraire ils utilisent l'UE pour aboyer contre le maître du Kremlin sans avoir à réellement mettre en pratique leurs menaces. Quoiqu'il en soit il semble évident que les Américains, comme les Européens, malgré leur lourde antipathie envers Poutine ne sont pas prêts à franchir une certaine ligne qui pourrait mettre l'équilibre du monde en danger. F. M.

Allemagne

Des disparus et des blessés après une explosion chez le chimiste BASF

Plusieurs personnes ont été blessées et d'autres étaient portées disparues hier après une explosion d'origine indéterminée sur un site du géant de la chimie BASF, dans le port de Ludwigshafen dans l'ouest de l'Allemagne. «L'explosion suivie d'incendies est intervenue lors de travaux sur un système de pipelines», a indiqué le groupe allemand dans un communiqué, faisant état, tout comme la ville de Ludwigshafen, de «plusieurs personnes blessées et d'autres encore portées disparues».

Ni les autorités, ni l'entreprise n'étaient en mesure de fournir un bilan plus précis en début d'après-midi alors que l'incident a eu lieu vers 09h30 GMT.

Les causes de la déflagration n'ont pas été déterminées dans l'immédiat, selon BASF. Les opérations de «vapocraquage» sur place, un procédé utilisé dans l'industrie chimique, ont été arrê-

tées, selon la même source. L'entreprise n'a pas non plus indiqué quels types de produits chimiques circulaient dans les canalisations touchées par l'explosion.

Les autorités locales ont appelé les populations voisines du quartier de Edigheim «à éviter de rester à l'extérieur et à garder portes et fenêtres fermées» et les jardins d'enfants et écoles ont reçu pour instruction de garder leurs élèves à l'intérieur.

La police locale a elle fait état d'un incendie d'ampleur sur le site et des images diffusées sur les réseaux sociaux montraient une épaisse colonne de fumée noire s'élevant au-dessus du port fluvial situé sur le Rhin, à 80 km environ au sud de Francfort. Outre les secours terrestres, un navire des pompiers a été déployé sur les lieux, selon la mairie. Sur son compte Twitter, la ville a fait aussi savoir que des

habitants se plaignaient d'irritations des voies respiratoires. Des numéros de téléphone d'urgence ont ainsi qu'un lieu d'information pour les habitants ont été mis en place par l'entreprise allemande. Le site industriel de Landeshafen Nord où l'explosion a eu lieu traite, selon l'agence allemande DPA, environ 2,6 millions de tonnes de gaz, liquides inflammables et gaz liquéfiés chaque année. Ce site est un important fournisseur de matières pour les activités de l'entreprise. Ludwigshafen, ville de quelque 160 000 habitants, abrite le siège du chimiste BASF ainsi que des sites industriels du groupe. L'entreprise y emploie quelque 36 000 personnes, selon la mairie.

Le groupe travaille aussi bien dans le secteur pétrochimique que la production de plastiques, de produits agricoles et d'entre-



Pièce de théâtre de William Shakespeare

«Jules César» présentée en tamazight à Alger

■ La générale de la pièce de théâtre «Jules César» de William Shakespeare, une tragédie classique qui dénonce sans réserve la théorie du complot, a été présentée dimanche soir à Alger en tamazight.

Par Adéla S.

Les spectateurs, peu nombreux de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) ont pu apprécier, 75 mn durant, une œuvre universelle de William Shakespeare (1564-1616), revue dans une conception néo-classique et expérimentale par Okbaoui Cheikh. Programmée à l'occasion du 400^e anniversaire de la disparition du grand dramaturge anglais, la pièce dénonce ouvertement la théorie du complot à travers l'histoire d'une conspiration de sénateurs fomentée par «Brutus», interprété par Hamza Mechmeche et «Cassius», joué par Mahdi Alleg, contre Jules César, rendu par Hamza Boukir, qui sera assassi-



né. Malek Fellag dans le rôle d'«Antoine», homme de confiance de l'empereur poignardé, fait d'abord croire qu'il a rallié le groupe des comploteurs, avant

de les démasquer, divulguant leur funeste conjuration au peuple de Rome au moment de prononcer l'oraison funèbre. Le jeu des comédiens qui se pro-

duisaient par moments au milieu du public et parmi lesquels également Sofiane Mihoubi (Octave), Amirouche Saidoune (Casca) et Bacha Yacine

(Matellus), a été marqué par des chorégraphies signées Abdessamed Sedouki, suggérant le protocole de la cour impériale ou des scènes d'affrontement. Les dialogues, au rythme soutenu, ont été efficacement traduits par Hamza Boukir qui explique que l'œuvre de William Shakespeare «explore les sentiments humains» et que par cette réécriture il entendait mettre en valeur, à l'instar d'autres spectacles classiques montés en tamazight par d'autres troupes, «l'aspect universel de cette langue désormais officielle». La scénographie, proposant un échiquier tracé sur la scène et reproduit sur un petit écran bordé de part et d'autre par des pantalons qui ont suggéré les piliers en marbre d'un royaume, répondait à l'intrigue basée sur le rapport de force entre l'empereur et ses serviteurs malveillants. L'éclairage feutré inspirant la manigance et le complot, ainsi que la musique solennelle faisant retentir le son imposant des cuivres propres à l'ambiance des royaumes, ont également bien servi la trame où les travers de l'être humain furent explorés. Okbaoui Cheikh, dont les travaux ont plusieurs fois été primés, signe sa cinquième mise en scène après «El hob el mamnoue» (L'amour interdit-2008), «Le mur» (2013), «Azzouzen» (2015) et «Halet hob» (2016). Produit par l'Association «Thagharna» (la forteresse) d'Akbou (Béjaia), fondée en 2013 et qui a déjà monté les spectacles «Sinistre» (2013), «Assif En'tisselvi» (oued el djounoun-2014) et «Le huitième jour de la semaine» (2015), la pièce de théâtre «Jules César» a été programmée au TNA pour une représentation unique.

A. S./APS

Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi

Les activités des théâtres régionaux et bibliothèques «laissent à désirer»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'est dit insatisfait des activités des bibliothèques publiques et des théâtres régionaux qui doivent, à son sens, s'ouvrir davantage à leur environnement extérieur et coordonner leurs actions avec celles des établissements culturels et éducatifs, des artistes et des médias. M. Mihoubi, qui a présidé une séance de travail avec les directeurs de bibliothèques et de théâtres, a estimé que ces établissements devraient s'ouvrir sur leur environnement social et prendre des initiatives pour favoriser la diffusion de la culture au sein de la société. Il a déploré que seuls 70 000 adhérents sont inscrits au niveau de plus de 600 bibliothèques publiques, estimant toutefois ce nombre «infime». Le ministre de la Culture a fait savoir que ces établissements recelaient près de 2 millions d'ouvrages mais, a-t-il encore regretté, la part du citoyen se situe à 0.05% et ne

reflète pas une image positive de la réalité de la lecture. Les bibliothèques sont tenues de reconsidérer leur mission et de s'ouvrir sur l'espace éducatif, a martelé M. Mihoubi qui a préconisé de se tourner vers les écoles par l'octroi de cartes d'adhérents gratuits aux écoliers et d'adopter une stratégie efficace pour attirer les lecteurs. Les bibliothèques doivent, par exemple, créer leur site électronique et rechercher les moyens de s'autofinancer, a-t-il suggéré. Les ministères de la Culture et de l'Education nationale ont signé en mars 2015 une convention-cadre portant, entre autres, sur la facilitation de l'accès des écoliers aux espaces de lecture relevant du ministère de la Culture et l'enrichissement des bibliothèques scolaires par les publications de ce département et les autres organismes actives dans le domaine éducatif. Le directeur du livre et de la lecture publique, Ahcène Mermouri, a évoqué le déficit en

fonctionnaires dans les bibliothèques publiques, rappelant que l'Algérie comptait 634 bibliothèques sectorielles dont 42 principales, 144 annexes et 45 autres au niveau des maisons de la culture. Ces établissements recèlent un patrimoine documentaire de près de 500 000 ouvrages, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Mihoubi a insisté sur la nécessité pour les théâtres de coordonner leurs activités et de se rapprocher des auteurs algériens à l'effet d'adapter leurs œuvres pour le théâtre. Il les a encouragés à adhérer à l'initiative «Mostaganem, capitale du théâtre 2017». Le ministre de la Culture avait appelé, lors d'une séance de travail avec les directeurs de la culture de wilaya, à rechercher de nouvelles sources de financement notamment auprès des particuliers pour l'animation des manifestations culturelles et de ne pas compter entièrement sur le budget du ministère.

Racim C.

Captivité de Cervantès à Alger

Une période décisive pour comprendre son œuvre

L'influence sur l'œuvre de Miguel de Cervantès (1547-1616) et sa vision du monde forgée par sa captivité à Alger a été au centre d'un colloque international clos dimanche à Alger après deux jours de débats sur le plus célèbre des écrivains ibériques. Spécialistes en littérature, historiens et autres universitaires ont évoqué le contexte historique, politique et religieux de la Méditerranée du XI^e siècle à partir de l'expérience de la captivité de Cervantès, tout en décelant dans cette dernière les raisons de la «modernité» de son œuvre. Fait prisonnier en mer par des corsaires en 1575 avec son frère Rodrigo, Cervantès passera cinq années à Alger, alors sous la Régence ottomane. Il y fera quatre tentatives d'évasion dont une qui le conduira à se réfugier

avec ses compagnons dans la célèbre grotte, située sur les hauteurs de l'actuel quartier de Belouizdad et qui porte toujours son nom. Cette condition de captif et les écrits qu'elle a inspirés à Cervantès a permis aux historiens d'analyser les particularités du pouvoir politique et militaire de la Régence d'Alger, le «cosmopolitisme» de sa population, ou encore les enjeux économiques de cette époque marquée par la guerre contre le Royaume d'Espagne et de conquête des Amériques. D'autres interventions, à l'exemple de celle d'Emilio Sola Castano (Espagne), ont fait le lien entre la «modernité» des écrits de Cervantès et la formation d'une «bourgeoisie» incarnée par les «renégats», ou corsaires de diverses origines européennes convertis à l'Islam –

et dont l'écrivain a été le témoin. Outre ces éclairages historiques, les intervenants à ce colloque – organisé par l'Institut Cervantès d'Alger et l'ambassade d'Espagne en Algérie – ont également proposé une approche de l'œuvre davantage centrée sur des aspects biographiques de la vie de Cervantès et sur l'«expérience humaine» de sa captivité, acquise auprès de diverses populations rencontrées à Alger. Analysant les différentes biographies de Cervantès écrites entre le XVIII^e et le XIX^e siècles, le spécialiste en littérature médiévale, José Manuel Lucia Megias, a, par exemple, évoqué les «zones d'ombre» dans la vie de l'écrivain et la construction d'un «mythe Cervantès» dans ces biographies, notamment à cause de l'influence du succès de son œuvre littéraire

sur leurs auteurs. L'universitaire chilienne Isabel Soler a pour sa part considéré que les années algéroises de Cervantès ont «changé sa vision du monde» à travers ses relations humaines et rencontres (Janissaires, populations maures ou juives expulsées d'Espagne après la chute de Grenade en 1492, compagnons de captivité, etc.). Organisé les 15 et 16 octobre à la Bibliothèque nationale, le colloque international sur Miguel de Cervantès a été programmé dans le cadre des festivités du 4^e centenaire de sa disparition. Deux expositions ainsi qu'une traduction critique en langue arabe de «Don Quichotte de la Manche» sont également programmées pour cette célébration intitulée «L'Année Cervantès en Algérie».

L. M.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers

L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 6 au 19 octobre :

Projection de «Machahou» de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage «Zabana !» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo
Jusqu'à la fin de l'année :
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire».

Coup-franc direct

Solidarité sélective

Par Mahfoud M.

Les joueurs de la JS Kabylie sont montés au créneau pour demander au président Moh Chérif Hannachi de trouver une issue au problème qui est remonté à la surface ces derniers temps, à savoir l'absence de contact avec le coach Mouassa avec lequel le courant ne passe pas bien. Les joueurs ont été solidaires pour révéler aussi que les deux joueurs qui ont été ciblés par les supporters, notamment Ziaya et Boulaouidat pour leur manque de tact devant les bois adverses, ne sont pas les seuls responsables de la situation délicate dans laquelle se trouve l'équipe. Pour eux, il est anormal de s'attaquer à deux joueurs, alors que c'est toute l'équipe qui ne marche pas. A ce titre, le président a eu une réponse assez éloquent, disant que s'ils sont vraiment solidaires qu'ils ramènent la victoire de leur prochain déplacement à Alger face à l'USMA. Ces joueurs font donc dans la solidarité sélective puisque même s'ils ne montrent rien sur le terrain, ils refusent quand même qu'on cible quelqu'un du groupe et ce, dans leur propre intérêt. Ils gagneraient plus à montrer qu'ils méritent vraiment l'argent qui leur est versé et se bouger pour donner le plus qu'on attend d'eux et ne pas toujours réclamer leur dû sans pour autant être à la hauteur de la confiance des dirigeants qui mettent de grosses sommes pour les entretenir.

M. M.

Club Africain

Chenihi marque son 4^e but



L'ATTAQUANT algérien, Brahim Chenihi, a contribué grandement à la victoire de son équipe le Club Africain de Tunis sur le terrain de Metleoui (2-0), dimanche dans le cadre de la 3^e journée du championnat de 1^{re} division tunisienne de football. Chenihi, qui en est à sa deuxième saison avec la formation de la capitale tunisienne, a scellé le sort du match

en signant la seconde réalisation des siens à la 85^e minute. Il s'agit de son quatrième but depuis le début du championnat, ce qui lui permet de s'adjuger la première place au classement des buteurs. Transféré au Club Africain en juillet 2015 en provenance du MC El Eulma après la relégation de ce dernier en Ligue 2 algérienne, Chenihi a longtemps galéré lors de son premier exercice en Tunisie à cause de blessures à répétition. Le joueur de 26 ans n'est plus convoqué en sélection algérienne depuis juin 2015.

Anderlecht

Hanni de retour sur les terrains

L'INTERNATIONAL algérien, Sofiane Hanni, remis de sa blessure à un adducteur, a renoué avec la compétition en participant à la victoire de son équipe Anderlecht face à Lokeren (1-0), dimanche soir dans le cadre de la 10^e journée du championnat de 1^{re} division belge de football. Hanni (26 ans) a joué l'intégralité du temps de la partie qui a vu les siens s'imposer dans les derniers instants du jeu. Ils ont signé pour l'occasion un précieux succès qui leur permet de prendre la première place au classement. Le milieu offensif algérien avait été libéré du stage de la sélection algérienne ayant précédé la réception du



Cameroun (1-1), le 9 octobre en cours dans les éliminatoires du Mondial-2018, à cause de sa blessure. Meilleur joueur du championnat belge la saison passée sous les couleurs de son ex-club Malines, Hanni n'a inscrit jusque-là que deux buts avec Anderlecht.

Cyclisme/Mondiaux-2016 (course en ligne/Elite)

Reguigui, Lagab et Hamza se retirent

LE SLOVAQUE Peter Sagan a conservé le titre de champion du monde de cyclisme, dimanche à Doha, en s'imposant au sprint (5h40:43) devant le Britannique Mark Cavendish, alors que les trois Algériens inscrits ont tous abandonné. La Belgique a mené un coup de force, très loin de l'arrivée des 257 kilomètres. Mais son premier coureur, Tom Boonen, n'a pu prendre que la troisième place. Les Algériens engagés, à savoir Youcef Reguigui, Azzedine Lagab et Hamza Abderrahmane, n'ont pu arriver au terme de la course qui a vu l'abandon de 180 coureurs sur les 199 partants. Le seul coureur africain ayant franchi la ligne d'arrivée est l'Erythréen Berhane Natnael, le vainqueur du Tour d'Algérie 2012 qui a terminé à la 13^e place avec 4 secondes seulement de retard sur le Slovaque Peter Sagan.

Equipe nationale Raouraoua toujours à la recherche d'un entraîneur

■ Les spéculations vont toujours bon train concernant le nom du prochain sélectionneur national qui doit succéder à Milovan Rajevac, démissionnaire après le faux pas face au Cameroun pour le premier match comptant pour les éliminatoires du Mondial russe de 2018.

Le patron de la FAF toujours à la recherche d'un coach



Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

Si il est acquis que le futur coach des Verts devrait être un francophone pour faciliter le contact avec les joueurs, notamment avec ceux issus de l'émigration, rien ne dit qu'il sera d'un très gros calibre comme l'aurait souhaité certains, sachant que le patron de l'instance qui gère le football national a été clair là-dessus en avouant qu'il ne prendra pas un technicien qui demanderait un salaire de 400 000 euros. Le président de la FAF pense que la conjoncture

actuelle fait qu'il ne peut pas se permettre de ramener un entraîneur avec un grand nom et qui sera très certainement exigeant par rapport à d'autres techniciens qui pourraient être perfectibles sans pour autant demander un gros salaire. Pour lui, l'essentiel est de ramener un coach qui épouserait les convictions de son instance et qui serait prêt à relever le défi qui lui sera demandé d'atteindre, à savoir, de décrocher le billet qualificatif pour le Mondial en plus d'aller le plus loin possible et si possible atteindre le dernier carré de la prochaine CAN qu'abritera le

Gabon, car cela reste l'objectif numéro un pour Raouraoua qui estime qu'il faudra une forte dose de courage pour le prochain coach de l'EN qui aura à affronter de nombreux problèmes. Quoi qu'il en soit, on croit savoir que le prochain sélectionneur sera connu le 29 octobre prochain au plus tard. Sur un tout autre plan, le tirage au sort de la prochaine CAN devrait se faire le 19 octobre et les Verts seront fixés sur leurs adversaires pour se préparer.

M. M.

DRB Tadjanet

Le président songe à partir

Le président du DRB Tadjanet, Tahar Graiche, n'a pas écarté hier l'éventualité de rendre le tablier à cause «des problèmes financiers énormes» dans lesquels se débat son club de Ligue 1 algérienne de football. «La situation est devenue alarmante, surtout après avoir échoué à s'offrir de nouvelles sources de financement puisque toutes nos tentatives pour s'adjuger des contrats de sponsoring ont été vouées à l'échec», a déclaré Graiche à l'APS. Cette situation s'est répercutée négativement sur les résultats du

DRBT, selon son président, comme l'atteste la troisième défaite de rang concédée face à l'USM El Harrach (1-0), samedi dans le cadre de la septième journée. C'est la première fois depuis sa montée à la cour des grands la saison passée, que la bande à l'entraîneur Lyamine Boughrara enchaîne autant de faux pas. «A vrai dire, nous nous y attendons, étant donné que les joueurs n'arrivent plus à évoluer avec leur véritable valeur, car affectés par le retard accusé dans la régularisation de leur situation financière», a encore

expliqué Graiche. Face à cette situation qui risque d'enfoncer davantage le DRBT, le même responsable place tous ses espoirs sur les autorités locales, a-t-il dit, tout en souhaitant que ces dernières «agissent rapidement et viennent en aide au club avant qu'il ne soit trop tard». Après un très bon départ en championnat, le DRBT voit son capital-points stagné à 8, ce qui lui a coûté de reculer à la 7^e place du classement qu'il partage avec le CA Batna, la JS Kabylie et la JS Saoura.

Championnat du Qatar

Bounedjah seul en tête du classement des buteurs

L'INTERNATIONAL algérien, Baghdad Bounedjah, a inscrit un doublé lors du match nul de son équipe Al-Sadd face à Lekhwiya (3-3), dimanche soir dans l'affiche de la 3^e journée du championnat de 1^{re} division de football au Qatar. Bounedjah a porté à cinq son total-butts et s'empare seul de la 1^{re} place au classement des buteurs, devançant d'une seule unité le Sud-Coréen Nam Tae-

Hee de Lekhwiya. L'attaquant de 25 ans confirme ainsi sa belle forme en ce début de saison, ce qui lui a valu récemment d'être récompensé par le trophée honorifique du meilleur joueur de son équipe en septembre dernier. Avant d'atterrir à Al-Sadd en janvier passé, il s'était illustré avec son ex-équipe tunisienne l'Etoile du Sahel en remportant la Coupe de la Confédération 2015, tout en

terminant meilleur buteur de l'épreuve. Il a également été sacré meilleur goaleador du championnat tunisien pour son premier exercice dans cette épreuve (2014-2015). Bounedjah, qui a participé avec la sélection algérienne des moins de 23 ans aux derniers jeux olympiques à Rio de Janeiro (Brésil), n'est plus convoqué en sélection première depuis novembre 2015.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Arrestation d'un individu pour détention d'une arme à feu

UN INDIVIDU en possession d'une arme à feu a été arrêté la semaine écoulée à Bouzeguène (60 km à l'est de Tizi Ouzou), a annoncé, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon les indications fournies par la même source, l'affaire a éclaté suite à des renseignements parvenus aux policiers faisant état d'un individu en possession d'une arme à feu dans la région. De fil en aiguille, les policiers ont réussi à identifier et arrêter l'individu en question. Sur le mis en cause, âgé de 38 ans, un repris de justice, une arme à feu de poing ainsi que des cartouches de calibre 9 mm ont été saisies. L'enquête a également révélé qu'il ne détient aucune autorisation de port d'arme. Présenté au parquet d'Azazga en fin de semaine écoulée, il a été placé en détention provisoire pour détention d'arme à feu de catégorie 4 sans autorisation.

HAMID.M

Une casemate détruite à Skikda

4 éléments de soutien au terrorisme arrêtés à Ouargla et Ghardaïa

UNE CASEMATE contenant 6 bombes de confection artisanale a été détruite dimanche à Skikda par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors que quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par un autre détachement à Ouargla et Ghardaïa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 16 octobre 2016, une casemate pour terroristes contenant six bombes de confection artisanale, suite à une opération de fouilles et de ratissage à Collo, wilaya de Skikda, tandis qu'un détachement a arrêté, à Ouargla et Ghardaïa, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes», précise-t-on de

même source. Par ailleurs, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, dix contrebandiers et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil de chasse, une quantité de munitions, deux véhicules tout-terrain et cinq détecteurs de métaux». D'autre part, des éléments des gardes-frontières «ont saisi, à Tlemcen, 263 kilogrammes de kif traité», tandis qu'une unité des gardes-côtes «a mis en échec une tentative d'émigration clandestine de seize personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale au nord-est de Ras El Hamra à Annaba», ajoute la même source. L. O.

Biskra

Perpétuité pour l'époux et le frère assassins à Sidi Okba

LE TRIBUNAL criminel près la cour de justice de Biskra a condamné dimanche à la prison à perpétuité deux personnes (le mari et le frère) impliqués dans le meurtre d'une jeune femme de 33 ans dans la ville de Sidi Okba (18 km de Biskra). L'homicide a été perpétré le 25 décembre 2015 par le mari de la victime, enseignant du cycle moyen de son état, qui a asséné plusieurs

coups d'une arme blanche à son épouse et l'a laissée gisant dans son sang dans un lieu à l'écart du tissu urbain de la ville de Sidi Okba avec la complicité du frère de la victime, selon les données de l'affaire. Le représentant du parquet a requis dans son réquisitoire la peine de mort contre les auteurs de ce meurtre en raison de la gravité de leur acte.

Ouali T.

Mascara/Sidi Kada

Un mort, brûlé dans un magasin

UNE PERSONNE est morte brûlée, dimanche soir, dans un incendie qui s'est déclaré dans un magasin, dans la commune de Sidi Kada (Mascara), a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. L'incendie s'est déclaré dans un magasin de friperie, situé au centre-ville de Sidi Kada, a indiqué le chargé de la communication de ce corps

d'intervention, précisant que les pompiers avaient du mal à maîtriser les flammes. Ils ont découvert le corps de la victime non identifiée complètement calciné. La dépouille mortelle a été acheminée vers la morgue de l'hôpital de Tighennif, ajoute-t-on de même source. Les éléments de la police scientifique ont aussitôt déclenché une enquête en prélevant des

ÉDUCATION NATIONALE

DES CD CONTENANT DES COURS POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Ligue 1

La JS Kabylie résilie le contrat de l'entraîneur Mouassa

Les deux parties ont trouvé un accord portant sur une «séparation à l'amiable», a indiqué le vice-président Malik Azlef, sans donner plus de précisions.

Par Racim S.

Kamel Mouassa n'est plus l'entraîneur de la JS Kabylie après la résiliation, hier, de son contrat avec le club de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès de la direction de la formation du Djurdjura.

Les deux parties ont trouvé un accord portant sur une «séparation à l'amiable», a indiqué le vice-président Malik Azlef, sans donner plus de précisions.

Mouassa avait rejoint la JSK au milieu de la saison passée et réussi à tirer l'équipe des profondeurs du classement pour terminer le championnat à la troisième position, synonyme de qualification à la Coupe de la Confédération africaine.

Mais les résultats des «Canaris» se sont sensiblement détériorés cette saison, notamment à domicile où ils courent toujours derrière leur première victoire.

Le nul contre le MO Béjaïa, le quatrième pour autant de matchs au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou samedi dernier, a été la goutte qui a fait déborder le vase.

Les joueurs se sont carrément plaints de leur entraîneur, obligeant leur direction à se séparer de ses services, selon des sources dans l'entourage du club kabyle.

Après sept journées de championnat, la JSK occupe la septième place au classement avec 8 points de cinq nuls, une

victoire et une défaite.

Le futur coach des «Canaris» sera connu dans les prochains jours, affirme encore Azlef, sans évoquer de pistes plausibles.

La série de démissions et limogeages des entraîneurs en Algérie se poursuit ainsi en ce début d'exercice. Rien que pour cette semaine, quatre coaches ont annoncé leur départ. Avant Mouassa, les Français Jean-Michel Cavalli (USM Alger) et Alain Michel (CR Belouizdad), ainsi que Toufik Rouabah (CA Batna) ont quitté leurs postes. Les deux premiers ont accepté néanmoins d'assurer l'intérim en attendant l'engagement de leurs successeurs.

R. S.

Béjaïa

Un réseau spécialisé dans le vol de motos démantelé

«UN RÉSEAU de malfaiteurs composé de trois individus spécialisés dans le vol de motos a été démantelé ces derniers jours par les éléments de la police judiciaire de la 1^{re} sûreté urbaine de Béjaïa», a indiqué, avant-hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les trois malfaiteurs ont été arrêtés après une enquête enclenchée suite au dépôt de plainte de A.O. 28 ans,

natif de Béjaïa, dont la moto stationnée devant chez lui a été dérobée par les trois individus. L'intensification des recherches par les enquêteurs a abouti à l'identification et l'arrestation des trois voleurs. Il s'agit de M.K. 24 ans, A.M. 24 ans alias Koraïche et H. A. 37 ans, tous résidant à Béjaïa. Ces derniers ont procédé aux modifications de pièces du moteur de la moto avant de la

vendre à un citoyen. «Les trois individus ont été présentés devant le parquet spécialisé qui a condamné M.K. et A.M. à deux années de prison ferme et 100 000 DA d'amende chacun et 60 000 DA de dommages et intérêts pour la victime, et H.A. à six mois avec suris et 100 000 DA d'amende», précise la même source.

Hocine C.